

FICHE PROFIL DE BAIGNADE - SYNTHÈSE (page 1/2)

Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil) :

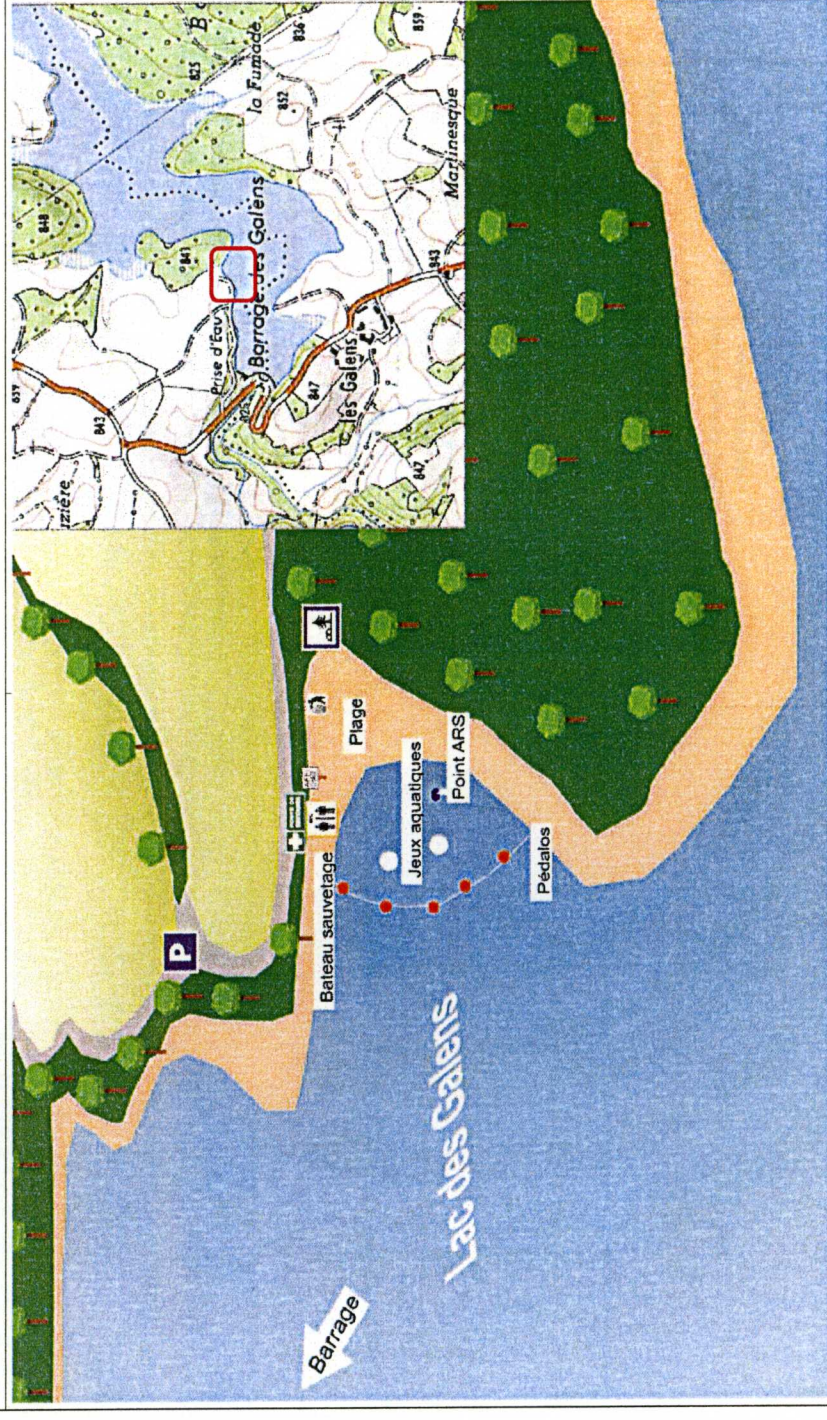
mars-11

Région :	MIDI-PYRENEES	Département:	AVEYRON (12)
Commune :	SOULAGES-BONNEVAL	Site de baignade:	LAC DES GALENS
Contact de la personne responsable de la baignade	MAIRIE DE SOULAGES-BONNEVAL - M. Le Maire (Gérard ALAZARD) Le Bourg - 12210 Soulages-Bonneval - Téléphone : 05 65 44 33 42		

DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE BAIGNADE

Caractéristiques physiques de la zone de baignade		Illustration
Rive d'implantation de la plage:	Partie médiane du plan d'eau	
Nature des plages:	Sable	
Equipements et usages de la zone de baignade		
Période de fréquentation :	du 1er Juillet au 31 Août	
Fréquentation estimée:	80 personnes maximum	
Equipements sanitaires:	WC public au niveau du poste de secours	
Poste de secours:	Oui	
Poste de surveillance:	Oui	
Stationnement:	Parking à 150 m de la zone de baignade	
Usages nautiques / loisirs aquatiques:	Location de canoë et de pédalos	
Accès aux animaux:	Accès interdit aux chiens	
Autres équipements:	Tables, barbecue, poubelles, jeux aquatiques,...	

Localisation et Schéma de la zone de baignade



HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE BAIGNADE

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Classement officiel de qualité (zone de baignade créée en 2009)	B	B	B	A	A
A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité					
Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :	Problème de transparence de l'eau suivi depuis 2006, sans jamais entrainer la fermeture de la baignade.				
Commentaires :					

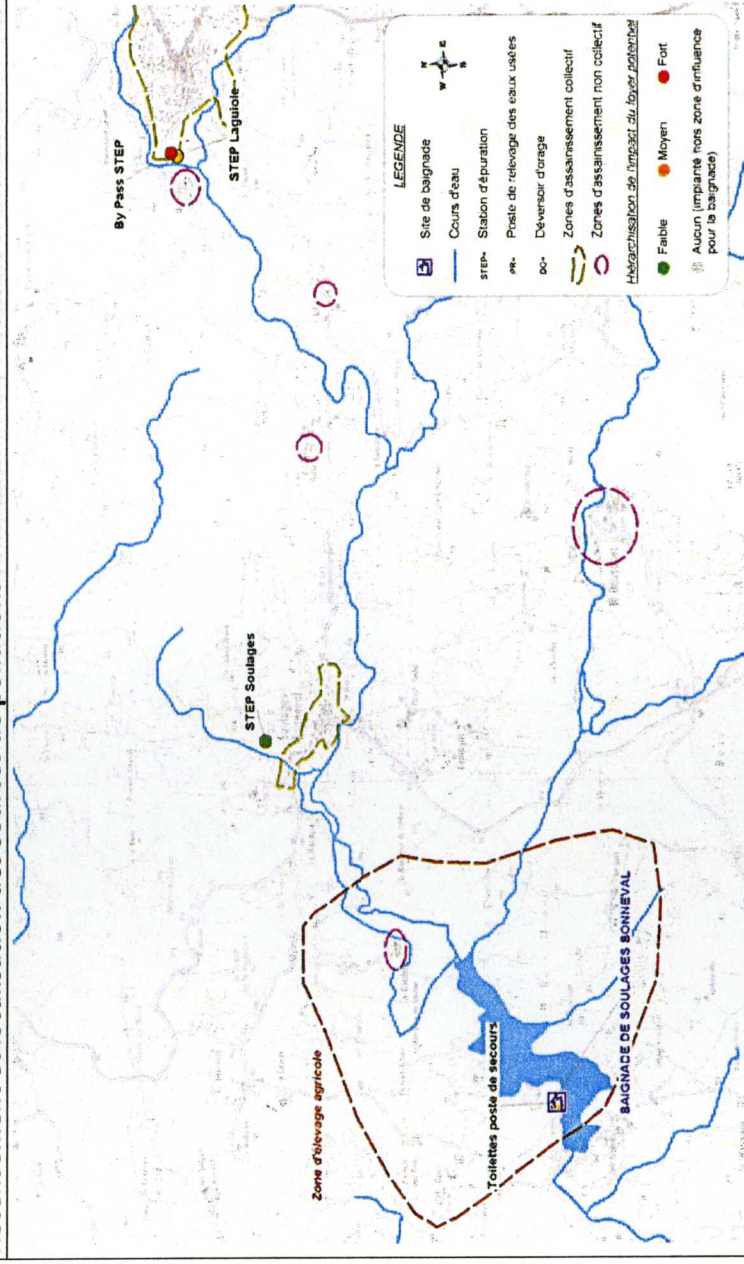
FICHE PROFIL DE BAIGNADE - SYNTHÈSE (page 2/2)

Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil) :

mars-11

Région :	MIDI-PYRENEES	Département:	AVEYRON (12)
Commune :	SOULAGES-BONNEVAL	Site de baignade:	LAC DES GALENS

Recensement et localisation des sources de pollutions



Gestion préventive - Programme des travaux

Diagnostic		Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions	
Principaux foyers de pollution	Type des foyers de pollution	Impact	Mesures de surveillances	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Description des principales mesures de réduction des pollutions
Assainissement collectif de Laguiole	Pollution chronique et potentielle	Faible à Fort	Conformité du niveau de rejet de la station d'épuration Suivi journalier des volumes by-passés en entrée station Limitation des rejets d'eaux usées dans traitement vers le milieu naturel	Suivi de la qualité des rejets Comptabilisation et suivi des by-pass en entrée station Traces d'eaux usées (écoulement, odeurs, mousses, coloration...) Pluviométrie	Travaux d'amélioration de la collecte entrepris par la commune de Laguiole à continuer Mise en conformité des branchements non conformes et/ou extension des réseaux à des secteurs non desservis
Assainissement non collectif (Le Bousquet, Albès-Oulhou, La Gardelle, Toilette du site de baignade)	Pollution potentielle	Faible à Moyen	Contrôle du SPANC	Conformité des installations Absence de rejets d'eaux usées vers le milieu naturel	Visite de diagnostic du SPANC Réalisation des travaux préconisés
Exploitation agricole (Cabels, La Gardelle, Ambert)	Pollution potentielle	Faible à Moyen	Contrôle régulier de l'intégrité des clôtures	Absence des animaux dans les cours d'eau Absence de rejets directs ou de défaut de stockage Pluviométrie	Si nécessaire : mise en place de clôtures pour limiter l'accès au cours d'eau et/ou d'abreuvoirs déportés mise en conformité du stockage des effluents agricoles Limitier au maximum les épandages agricoles ou valorisation des boues de STEP en pré-saison et saison estivale
Suivi quotidien du plan d'eau : couleur, transparence, température, mousses, odeurs...					